

Rapport annuel 2014 - 2015

regarder en avant
voir loin!



AQPER
Association québécoise
de la production
d'énergie renouvelable



SOMMAIRE EXÉCUTIF

Les énergies renouvelables sont en essor, grâce aux appuis donnés par des organismes internationaux crédibles.

Dans le secteur électrique mondial, les nouvelles unités de production sont majoritairement renouvelables. La signature de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne permet aux producteurs de mettre en valeur leurs actions environnementales et sociales.

Au Québec, l'année débute avec un appel d'offres éolien et l'élection d'un nouveau gouvernement. Ce dernier intègre au ministère du développement durable et de l'environnement une priorité liée aux changements climatiques. Il crée la Société du Plan Nord, relance le programme des petites centrales hydroélectriques et finance une relance de l'industrie forestière qui aura un impact positif sur la filière de la biomasse. Il prévoit dans sa Stratégie maritime des appuis au GNL pour remplacer le mazout lourd. Il entend, comprend et reprend les positions de l'AQPER et l'invite aux séances de consultation pour préparer la prochaine stratégie énergétique.

La visibilité de l'AQPER grimpe. Une trentaine d'entrevues sont accordées. L'expertise développée en vue des audiences de la Régie de l'énergie assure l'inscription de l'enjeu des RECs à l'agenda médiatique, dans le rapport du groupe de travail sur la filière éolienne et dans le discours tenu lors de la journée de consultation gouvernementale sur les énergies renouvelables. L'AQPER défend vigoureusement la filière éolienne contre les affirmations qui lui font porter l'odieux des hausses tarifaires; elle souligne le prix exceptionnel du kilowattheure réalisé pour l'appel d'offres éolien; et elle signe une nouvelle rubrique dans le magazine *49° Parallèle*, dont le lectorat comprend les décideurs dans la plupart des régions visées par les activités de ses membres.

Pour mieux se faire connaître du monde municipal, l'AQPER rencontre le président de la FQM, participe à son Congrès où elle présente un survol des filières, et fait des placements publicitaires dans le magazine *Marché Municipal*.

En vue de la démarche gouvernementale vers la nouvelle politique énergétique, l'AQPER développe une vision d'ensemble. La Vision 30-30 vise une réduction de 30 % des importations de produits pétroliers et un accroissement de la production d'énergie renouvelable de 30TWh d'ici 2030. Afin d'obtenir les appuis de la population susceptibles d'en favoriser l'adoption dans la stratégie énergétique, l'Association s'adjoit les services de deux firmes spécialisées et jette les bases d'une campagne de relations publiques qui se déroulera en 2015-2016.

Comités

Biogaz : Si tous les comités filières participent à l'élaboration de la Vision 30-30, Éric Camirand, président du comité biogaz, y dédie plusieurs heures et fait notamment bénéficier l'Association de son expertise en programmation. Sous son égide, le comité poursuit aussi ses efforts pour l'obtention d'un PAE et d'une norme exigeant une teneur minimale de biométhane dans le réseau gazier.

Biomasse : Le comité s'efforce d'améliorer la coordination des efforts de l'industrie. Il rencontre divers acteurs et identifie les éléments pouvant être présentés conjointement aux consultations gouvernementales, auxquelles il prend part. Il projette de poursuivre ses efforts pour améliorer l'approvisionnement en matière première (prix, volume et disponibilité sur le long terme).

Éolien : Sollicités par la préparation des appels d'offres, les membres du comité ont aussi défendu leur filière sur la place publique, discuté avec le MFFP d'un éventuel partenariat pour la recherche sur les oiseaux et chiroptères et participé en grand nombre aux consultations sur l'avenir énergétique du Québec.

Hydraulique : Le comité s'est surtout attardé à la préparation d'un mémoire en appui au développement de la Vision 30-30 et en vue d'une importante contribution aux consultations sur la stratégie énergétique. Il a aussi poursuivi ses activités dans le dossier de l'APR-91 et s'est donné des objectifs à court, moyen et long terme.

Événements : Le comité a travaillé à la préparation du colloque, au concours de photos et aux événements de réseautage. Malgré la morosité économique, la qualité des conférenciers et la présence du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles au colloque ont assuré son succès.

L'AQPER remercie ses partenaires annuels

Partenaires Platine

INNERGEX

 **edf**
énergies nouvelles

BORALEX

Brookfield

 **Kruger**
Énergie

SENVION

Partenaires Or

Partenaires Argent

BLG
Borden Ladner Gervais

CARRIER
ÉNERGIE ÉOLIENNE

res CANADA
L'énergie à l'infini™

Table des matières

Mot du président du conseil d'administration	6
Mot du président-directeur général	7
Conseil d'administration	8
Modèle d'entreprise	10
Vie associative	11
Équipe et collaborateurs principaux	12
Contexte	13
Relations gouvernementales	14
Piloter les avancées	15
L'AQPER sur la place publique	16
Communiqués et lettres ouvertes	17
Interventions médiatiques	18
Comités	19
Comité biogaz	20
Comité biomasse	21
Comité éolien	22
Comité hydraulique	23
Comité affaires publiques	24
Comité événements	25
Défis et opportunités	26

L'ASSOCIATION



Les énergies renouvelables : *pour un monde en évolution*

À nouveau, l'année 2014-2015 aura été fertile en actions et rebondissements pour l'AQPER qui a poursuivi sa mission de promotion et de défense du développement des énergies renouvelables au Québec.

Parmi les faits saillants à se remémorer, l'annonce par Hydro-Québec Distribution en décembre dernier des résultats d'un 4^e appel d'offres éolien de 450 MW a démontré sans équivoque un niveau de compétitivité sans précédent atteint par la filière éolienne à 6.3¢/kWh. Il y a de quoi se réjouir de cette démonstration, qui a tiré un trait sur les critiques récurrentes des opposants à cette source d'énergie propre.

La décision du gouvernement Couillard, sous le leadership du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Arcand, de relancer les projets de mini-centrales hydroélectriques bloqués par la précédente administration a réjoui les communautés d'accueil qui bénéficieront des retombées économiques récurrentes de ces projets dans le respect des meilleures normes environnementales.

L'AQPER fonde beaucoup d'espoir dans la future Politique énergétique du Québec dont nous connaissons les engagements d'ici la fin 2015. Cette politique déterminera le taux de croissance de notre industrie pour la prochaine décennie. Voilà pourquoi notre Association a effectué une recherche approfondie avec des groupes d'experts pour déterminer une stratégie rassembleuse pour les énergies renouvelables. Nous nous sommes dotés d'une Vision 30-30 qui prône une réduction des combustibles fossiles de 30 % auxquels seraient substitués 30 TWh de nouvelle production d'énergie renouvelable pour des investissements de 30 milliards de dollars au Québec.

En 2015-2016, l'AQPER fera la promotion de cette vision et vise à l'intégrer dans la nouvelle politique énergétique. Pour y parvenir, nous informerons le grand public avec une campagne de communication que nos membres ont résolu d'appuyer avec énergie.

Je tiens, au nom de mes précieux collègues du conseil d'administration, à remercier sincèrement l'ensemble de nos membres ainsi que tous les président(e)s de nos comités pour leur support. Mes remerciements vont également à notre dynamique équipe de la permanence.

DANIEL GIGUÈRE

Président du conseil d'administration

Directeur - Affaires gouvernementales et réglementaires, Innergex énergie renouvelable inc.

Des actions qui parlent et font parler

Promouvoir, convaincre et défendre: trois verbes d'action qui résument l'essentiel des actions menées par votre association au cours de la dernière année. Afin d'être efficace et pertinente, l'AQPER a également finalisé son exercice de réflexion stratégique, actualisé sa mission et développé une vision d'avenir permettant aux énergies renouvelables de pleinement contribuer à l'essor économique, environnemental et social du Québec.



Plusieurs organisations ont voulu parler de prix et de la pertinence de poursuivre le développement des énergies renouvelables. Nous avons relevé le défi, à commencer par la vraie valeur de l'électricité verte que nous produisons. Forts de l'étude réalisée par la firme La Capra dans le cadre du plan d'approvisionnement d'Hydro-Québec, nous avons fait la promotion et la démonstration de la valeur des attributs environnementaux sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre. Plusieurs partenaires ont repris cette information et, ensemble, nous avons fait évoluer la perception des journalistes et de l'opinion publique. Tel que nous le révélait Ann-Rénée Larouche (*Hampshire Council of Government, MA*) à notre colloque, nos voisins veulent de l'électricité verte et ils sont prêts à payer une prime pour l'avoir. Jonathan Raab, expert américain retenu par le MERN, a tenu les mêmes propos lors de la consultation sur l'avenir énergétique du Québec tenue à Shawinigan.

Par notre vision 30-30, nous avons amorcé le dialogue avec plusieurs journalistes et décideurs. Cette conversation nous a permis de les conscientiser au fait que le véritable problème du Québec ne réside pas dans son surplus ponctuel d'électricité, mais bien dans son immense déficit énergétique. L'importation de 56 % de l'énergie requise par notre économie est destructrice de valeur pour notre société. Une substitution progressive du pétrole par de l'énergie renouvelable produite localement a, au contraire, le pouvoir de dynamiser les régions du Québec tout en contribuant à l'effort de réduction des émissions de GES. Voilà la proposition que nous faisons aux Québécois.

Tous ne sont toutefois pas aptes à revoir leurs paradigmes ou ceux qui ont guidé les choix énergétiques de notre société au cours des dernières décennies; leurs écrits ou leur prises de position l'ont clairement démontré. Qu'à cela ne tienne, l'AQPER a demandé et obtenu des droits de réplique pour communiquer aux Québécois sa proposition. C'est notre mission, c'est notre devoir !

C'est pourquoi c'est avec grand plaisir que nous vous présentons notre rapport annuel 2014-2015. Vous serez à même d'y constater les efforts déployés par nos comités pour faire de l'AQPER un incontournable en énergie renouvelable au Québec. Merci à toutes et tous pour votre précieux temps. Il est notre plus grande richesse. Finalement, un grand merci à mon équipe de la permanence et à nos proches collaborateurs pour votre dévouement. Notre rayonnement obtenu en 2014-2015 est le fruit de notre effort collectif !

Bonne lecture.

JEAN-FRANÇOIS SAMRAY
Président-directeur général, AQPER

Conseil d'administration



Michèle Beauchamp

*Conseillère juridique principale
RES Canada*

Michèle Beauchamp est membre du Barreau du Québec depuis 1983. Elle détient également une maîtrise en droit de l'Université de Montréal. Me Beauchamp a été associée d'un important cabinet d'avocats à Montréal avant de rejoindre le contentieux de Cascades inc. en 1996. Elle a ensuite fait partie de l'équipe de direction d'Innergex énergie renouvelable inc. à titre de vice-présidente affaires juridiques de 2003 à 2010. Depuis 2010, Me Beauchamp est conseiller juridique principal pour le Canada de Systèmes d'énergie renouvelable Canada inc. Depuis 1996, elle agit à titre de secrétaire corporatif de plusieurs sociétés ayant fait appel public à l'épargne et de sociétés fermées. Elle agit également à titre d'administrateur de plusieurs sociétés à but non lucratif.



Sylvie Bouvette

*Associée
BLG*

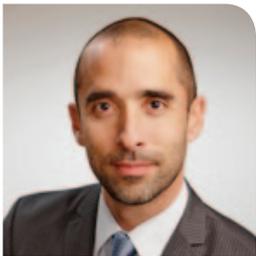
Avocate depuis 1996, associée au cabinet Borden Ladner Gervais et membre de l'AQPER depuis 1994, Sylvie Bouvette conseille les développeurs, financiers et acteurs en énergie renouvelable depuis 1992, notamment dans le cadre de projets de minicentrales hydroélectriques, de parcs éoliens et de projets de biomasse. Que ce soit l'assemblage de terrains, l'obtention de droits hydrauliques, la révision de contrats d'approvisionnement en électricité, la constitution de droits de propriété superficielle, l'obtention de permis, la révision environnementale et la négociation de contrats (avec des communautés ou des ententes de gestion), elle joue un rôle de premier plan dans le cadre de projets en énergie.



Éric Camirand

*Président
Electrigaz Technologies Inc.*

Diplômé de l'Université McGill en 1993, M. Camirand s'investit activement dans les énergies renouvelables, notamment en biométhanisation. En 2005, il fonde Electrigaz Technologies inc. se spécialisant exclusivement dans l'étude, la conception et la réalisation de projets de biométhanisation et d'utilisation de biogaz. M. Camirand est rapidement reconnu au Canada et aux États-Unis comme spécialiste et formateur en biométhanisation, participant à titre d'invité à divers conférences, colloques et ateliers. Président fondateur de l'Association Biogaz Québec, M. Camirand siège depuis 2010 au CA et au Comité Biogaz de l'AQPER ainsi qu'au comité du programme de la conférence ontarienne *Growing the Margins*.



Michael Cookson

*Directeur général - Développement, Énergies
renouvelables
Kruger Énergie Inc.*

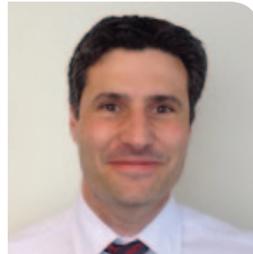
Détenant un baccalauréat en génie mécanique et un baccalauréat es arts en développement international, Michael Cookson contribue activement à l'industrie des énergies renouvelables en Amérique du Nord depuis plus de 13 ans. À titre de Directeur général du développement chez Kruger Énergie, il joue un rôle important dans l'équipe qui a mené à terme trois projets éoliens depuis 2006.



Nicolas Bossé

*Vice-président, Affaires règlementaires
Énergie renouvelable Brookfield*

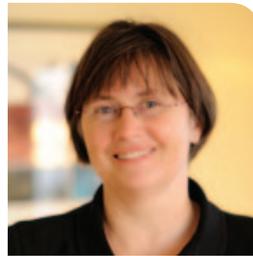
M. Bossé supervise les questions règlementaires liées aux portefeuilles commerciaux nord-américains et de marketing chez Brookfield. Il a plus de 10 ans d'expérience dans de nombreux domaines de la production d'énergie : licences pour des produits de haute technologie, fusions et acquisitions internationales, et tout ce qui englobe les affaires règlementaires dans la majorité des marchés énergétiques nord-américains. Aussi membre du Conseil des négociants en énergie de l'Association canadienne de l'électricité, de la *New England Power Generating Association* et de l'association des *Independent Power Producers of New York*, il a obtenu un baccalauréat et complété des études supérieures en économie à l'Université Laval et à l'Université du Québec à Montréal.



Stéphane Boyer

*Directeur général adjoint
Hydroméga Services inc.*

Membre du conseil d'administration de l'AQPER depuis juin 2012. Membre du comité de vérification et du Comité hydraulique de l'AQPER. Actif depuis plus de 10 ans au sein de l'AQPER et depuis près de 20 ans dans l'industrie, Stéphane Boyer apporte son expérience et sa vision sur l'avenir des différentes sources d'énergie renouvelable au Québec. Ses réalisations comprennent le développement de plus de 100 MW d'hydroélectricité, plus de 2000 MW d'énergie éolienne et plusieurs projets de cogénération à partir de biomasse.



Marjolaine Castonguay

*Présidente et directrice générale
PESCA environnement*

Fondatrice et présidente-directrice générale de PESCA Environnement, Marjolaine Castonguay dirige une équipe de spécialistes en environnement bien implantée au Québec. Détentrice d'un baccalauréat et d'une maîtrise en biologie, Mme Castonguay présente une feuille de route riche, lui permettant d'exceller comme directrice de projets complexes et de grande envergure. Depuis 2004, elle a coordonné la réalisation de plus de 20 études d'impact sur l'environnement et a participé comme spécialiste à la tenue d'audiences publiques dont une commission conjointe provinciale-fédérale. Elle est engagée dans le développement des énergies renouvelables, notamment comme administratrice du TechnoCentre éolien et membre du Caucus québécois de CanWEA.



Alex Couture

*Directeur, Production Canada
EDF EN Canada*

Alex Couture a 12 ans d'expérience dans le développement de projets énergétiques au Canada. Ayant occupé différentes fonctions de développement chez Eolelectric inc, il a rejoint EDF Énergies Nouvelles Canada en 2008 à titre de Chargé de projets pour 3 projets éoliens. Promu Directeur, Développement de projets en 2011, il dirigeait une équipe en charge de tous les aspects de développement des projets au Québec, dont 8 projets éoliens sous contrat avec HQD, représentant 1227 MW de capacité. Depuis décembre 2014, il est Directeur Production Canada responsable de tous les actifs en production d'EDF EN au Canada. Il dirige les activités commerciales de 1080 MW en actifs éoliens et solaires au Canada. Titulaire d'une maîtrise en Sciences de la gestion et d'un baccalauréat en administration des affaires, Alex a reçu le prix « Personnalité de l'année » lors du Gala de l'industrie éolienne québécoise de 2012.

Conseil d'administration

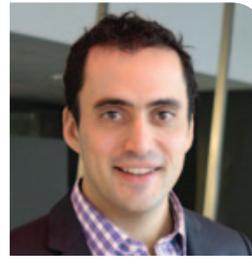


Robert Demers

*Président,
Robert Demers, Consultant*

Biologiste de formation, Robert Demers oeuvre dans le domaine de l'environnement depuis plus de 45 ans. Travaillant d'abord dans la fonction publique du Québec, il a ensuite été responsable du secteur environnement et du développement des affaires dans plusieurs firmes privées, puis a été Directeur du développement

des affaires et Environnement au Québec pour Énergie Northland Power Québec. À titre de spécialiste environnemental et de développement de projets, il a acquis au cours des dernières 25 années une expérience spécifique en énergie renouvelable (petites centrales hydroélectriques, éolien et biomasse). Il a participé à de nombreuses audiences du BAPE. L'un des membres fondateurs de l'AQPER, il poursuit aujourd'hui sa carrière en tant que conseiller environnemental et développement de projets d'énergie renouvelable.



Sébastien Fecteau

*Vice-président Énergie Canada
WSP*

A titre de Vice-président Énergie Canada chez WSP, Sébastien Fecteau assure l'orientation stratégique et la gestion globale des activités du groupe dans les domaines de l'hydroélectricité et barrage, du génie des eaux, de l'énergie éolienne, du génie maritime et côtier ainsi que de la transmission et distribution

d'électricité. M. Fecteau est détenteur d'un baccalauréat en génie mécanique de l'école Polytechnique (avec distinction), et s'est par la suite spécialisé en génie des eaux en complétant une Maîtrise à l'INRS-ETE. Grâce à son leadership, M. Fecteau joue un rôle clé pour faire de WSP un joueur majeur dans le secteur de l'énergie au Canada.



Daniel Giguère

*Directeur - Affaires gouvernementales et réglementaires
Innergex énergie renouvelable inc.*

Après une décennie en journalisme écrit et parlé, M. Giguère a œuvré pour Hydro-Québec comme chef des relations avec les communautés. Son engagement social l'a ensuite mené aux postes de conseiller municipal et de maire de la ville de Jonquière jusqu'aux fusions municipales de

2001. À ce titre, il a siégé à l'Union des municipalités du Québec et à l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ). Son parcours l'a dirigé aux paliers fédéral et provincial au sein des cabinets de Développement économique Canada, du Conseil du trésor et des Services gouvernementaux. M. Giguère préside le conseil d'administration de l'AQPER depuis juin 2013.



Luc Leblanc

*Directeur affaires publiques, communication,
développement et environnement
Cartier énergie éolienne*

Détenteur d'une formation en sciences politiques et en administration, Luc Leblanc est directeur affaires publiques, communications et environnement chez Cartier énergie éolienne. Auparavant, il a occupé les fonctions de directeur développement des affaires

pour une firme en environnement. Son désir de s'impliquer dans sa communauté l'a également amené à occuper les fonctions de maire d'une municipalité en Gaspésie pendant huit ans. M. Leblanc est impliqué bénévolement dans différents conseils d'administration, dont celui de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER) depuis 2008. Il est président du comité éolien depuis 2011.



Patricia Lemaire

*Directrice, affaires publiques et communications
Boralex*

Après des études en droit et une pratique en droit du travail, Patricia Lemaire a complété des études supérieures en relations publiques et orienté sa carrière dans le domaine des communications. Elle œuvre depuis 2006 dans le domaine de

l'énergie à titre de directrice, affaires publiques et communications de l'entreprise Boralex. Mme Lemaire est aussi membre des conseils d'administration de la Fondation de l'École Buissonnière et de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec.



Pierre Marquis

*Vice-président, Développement des affaires
HMI Construction*

M. Marquis œuvre depuis plus de 25 ans auprès des sociétés d'utilités publiques canadiennes au niveau de la production d'énergie, des centrales hydroélectriques et de la modernisation de centrales thermiques. Depuis près de 20 ans, il siège au conseil d'administration de l'AQPER, où il met à contribution

son expérience des projets de centrales de production privées au Québec et ailleurs au Canada. En tant que responsable du comité hydraulique de l'AQPER, il demeure très actif au niveau de la défense de l'industrie de la production privée. Outre ces activités, M. Marquis siège au comité exécutif de la *National Energy Roundtable* (NER) et est membre du conseil d'administration de la société EDF-EN Canada.



Jean-François Samray

*Président-directeur général
AQPER*

Jean-François Samray dirige l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable depuis décembre 2009. Il est membre du groupe de travail gouvernement-industrie sur le développement de la filière éolienne au Québec, de la Table des partenaires du développement Nordique

et de la Table de concertation sur l'industrie électrique. Anciennement Président-directeur général de l'Association de l'industrie électrique du Québec, il collabore depuis plus d'une décennie au développement des énergies renouvelables avec plusieurs acteurs énergétiques, environnementaux et gouvernementaux. M. Samray est détenteur d'un EMBA en énergie du *Norwegian Business School* et d'un baccalauréat en économie de l'Université de Sherbrooke.



Frédéric Tremblay

*Directeur Général
Parc Éolien Pierre-de Saurel SEC*

Directeur général du Parc éolien Pierre-de Saurel depuis 2014, Frédéric Tremblay oeuvre dans l'industrie des énergies renouvelables depuis plus de sept années, pendant lesquelles il occupe des postes de direction au sein de firmes de génie conseil. M. Tremblay s'est bâti une solide expérience

auprès de plusieurs types de clients tels que des développeurs privés, des municipalités, des entrepreneurs en construction, des compagnies minières ainsi que des institutions financières. Il possède une vision globale des enjeux reliés au développement de projets d'énergie renouvelable. Avant de se joindre à l'industrie des énergies renouvelables, il a travaillé dans le secteur aérospatial. M. Tremblay est titulaire d'un doctorat de l'Université Technique de Munich, d'une maîtrise de l'Université McGill et d'un baccalauréat de l'Université Laval.

Modèle d'entreprise



Structure de coûts

- Motivée par
- la création de valeur
 - une prestation de services compétitive
 - la gestion des coûts

Revenus

- Cotisations annuelles
- Partenariats annuels
- Organisation d'activités de formation et de réseautage
- Cotisations spéciales au besoin
- Payables par chèque et carte de crédit (Pay Pal, Square)

Vie associative

Active au Québec depuis presque un quart de siècle, l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable regroupe les producteurs, équipementiers et entreprises de biens et services du secteur.

Sa mission est d'accroître la production d'énergie renouvelable de source indépendante et d'en maximiser la valorisation dans le portefeuille énergétique québécois. Ses actions sont fondées sur le respect des principes du développement durable et favorisent le développement économique tant des régions que des grands centres du Québec.

À l'écoute des intervenants du milieu, des pouvoirs publics et des citoyens, l'AQPER encourage leurs échanges. Dépositaire de l'expertise québécoise en matière d'énergie renouvelable, elle met le savoir-faire de ses membres à contribution. Elle informe le grand public sur les filières énergétiques renouvelables et participe aux débats sur les enjeux énergétiques. Elle bonifie les règlements et protocoles, prend part aux consultations gouvernementales ainsi qu'aux groupes de travail des ministères pouvant en bénéficier.

Membres

L'AQPER regroupe les plus grands acteurs des énergies renouvelables du Québec ainsi que leurs fournisseurs de produits et services. Très actifs dans leurs filières respectives, les membres se mobilisent lorsqu'un élément lié aux énergies vertes est en jeu. Ils collaborent au sein de groupes de travail et se font entendre lors de processus de consultation. Leur travail vise la création de conditions favorables au développement et à la pérennité des filières d'énergie renouvelable, et ce, dans le respect des principes du développement durable.

En participant aux comités, les membres :

- sont à la source des positions de l'AQPER sur les enjeux de l'heure;
- produisent des mémoires déposés auprès des autorités gouvernementales;
- donnent le ton aux communications, conférences et concours lancés par l'Association;
- exercent une veille des médias et défendent les intérêts des énergies renouvelables.

En 2014-2015, l'AQPER comptait 94 entreprises membres.

L'ASSOCIATION

Équipe



Jean-François Samray

Président-directeur général

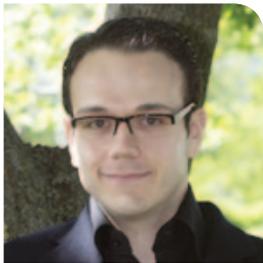
Économiste et récent détenteur d'un EMBA spécialisé en énergie de *BI Business School* (Norvège), M. Samray tend vers une perspective globale du domaine de l'énergie. Appelé à côtoyer à tous les jours des dirigeants de PME et de grandes entreprises, des cadres de la société d'État ou des instances gouvernementales, il prend au quotidien le pouls de l'industrie. Son sens politique aigu et ses connaissances des réalités économiques et sociales des régions et des grands centres du Québec font de lui un ambassadeur efficace de l'industrie.



Hélène Montpetit

Rédactrice en chef et Directrice-adjointe aux communications

Mme Montpetit cumule deux baccalauréats de l'Université Concordia : un premier en Beaux-Arts et un deuxième en Création littéraire et rédaction professionnelle. Ayant récemment complété deux formations en gestion des médias sociaux et en création de sites web, elle gère les communications numériques et veille à la marque de l'Association. Elle siège aux comités Événements et communications internes et Affaires publiques et coordonne la première campagne grand public de l'AQPER.



Nicolas Michel-Imbert

Analyste

Détenteur d'une maîtrise en gestion de HEC Montréal, M. Michel-Imbert est spécialiste en développement durable. Il siège à tous les comités filière, ce qui lui donne une compréhension élargie du domaine énergétique québécois. Il contribue à la rédaction des mémoires de l'AQPER et publie dans le bulletin mensuel des analyses sur les enjeux pouvant avoir un impact sur le développement et la pérennité des énergies renouvelables.

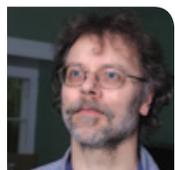
Nos principaux collaborateurs



Émilie Vallières

Consultante en organisation d'événements

Mme Vallières a mené avec brio le mandat d'organiser le colloque 2015 de l'Association. Diplômée d'un baccalauréat en administration des affaires, spécialisé en gestion de l'hôtellerie et du tourisme, elle supporte le bon déroulement des événements de l'Association.



Paul Berryman

Designer graphique

Ayant fait ses débuts à l'époque où les graphistes devaient encore tout faire à la main, M. Berryman approche le design comme un créateur pragmatique. Il a vite su profiter des grandes possibilités offertes par l'infographie, en a maîtrisé les rouages et offre aujourd'hui une gamme de services allant de la préparation de publicités jusqu'à la création de sites Internet. Aussi illustrateur et photographe, il continue à jouer un rôle important pour assurer la congruence de l'image de marque de l'Association.

CONTEXTE

Les énergies renouvelables dans le monde

Plusieurs avancées sont réalisées au niveau mondial en cours d'année. Le Sommet sur le climat, tenu à New York en août, met en lumière les enjeux mondiaux relatifs aux changements climatiques. Il positionne les énergies renouvelables comme étant la solution pour réduire les émissions de GES. Selon le réseau *Renewable Energy Policy Network for the 21st Century* (REN21), les énergies renouvelables sont maintenant perçues comme de bons investissements, réductrices de la dépendance au pétrole, excellentes pour le développement économique, la création d'emploi et le développement de nouvelles technologies. REN21 prône même un renversement des appuis financiers réservés au pétrole, au charbon et au nucléaire en faveur des technologies propres. Pour sa part, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) recommande que les énergies propres soient substituées aux énergies fossiles, qu'un prix soit fixé pour le carbone, que l'efficacité énergétique soit améliorée et que la transition vers les énergies renouvelables soit encouragée partout. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ne financent plus les énergies fossiles et dans le secteur électrique, les nouvelles unités de production installées de par le monde sont à présent majoritairement renouvelables.

En septembre 2014, le Canada et l'Union européenne signent l'Accord économique et commercial global (AECG), une entente qui intègre des critères de développement durable et qui permet aux producteurs d'énergie renouvelable de mettre en valeur leurs actions environnementales et sociales. Ces appuis d'organismes crédibles internationaux sont un indicateur du changement qui s'opère au niveau de la perception des décideurs de par le monde et viennent aussi supporter les arguments de l'AQPER en faveur du développement des filières d'énergie renouvelable ici.

Appui gouvernemental

Au Québec, l'année débute avec un processus d'appel d'offres éolien de 450 MW et des élections, au terme de 18 mois de gouvernement minoritaire. Dans les jours qui suivent la nomination du nouveau conseil des ministres, l'AQPER travaille à rencontrer les différents détenteurs de portefeuille impliqués dans le développement des énergies renouvelables. Une grande écoute se fait sentir. Le gouvernement intègre une nouvelle priorité liée aux changements climatiques au ministère du développement durable et de l'environnement, désormais appelé ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le ministre responsable de ce nouveau portefeuille se joint aux membres de l'AQPER pour le coquetel réseautage 5 à 7 post-AGA. Le ministre Pierre Arcand rencontre à quelques reprises l'AQPER et fait une longue apparition au colloque 2015. La Société du Plan Nord est créée, le programme des petites centrales hydroélectriques est relancé, on annonce les gagnants de l'appel d'offres éolien, bref, la roue se remet en mouvement. La stratégie maritime prévoit des appuis au GNL pour remplacer le mazout lourd et le budget finance une relance de l'industrie forestière qui aura un impact positif sur la filière de la biomasse.

Nos positions sur les surplus et le précieux apport économique de la filière éolienne sont entendues, comprises et reprises tant par le ministre des Finances que par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

PERFORMANCE

Relations gouvernementales

L'AQPER a une profonde compréhension des contextes politiques, économiques et sociaux dans lesquels évoluent ses membres. Par sa participation à divers travaux des ministères et ses activités de lobby, elle poursuit son objectif de développer un environnement d'affaires structurant pour la production indépendante d'énergie renouvelable. Respect mutuel, collaboration sur les dossiers chauds, échanges d'expertises et d'informations, voilà ce qui fait de l'AQPER un partenaire de premier plan des instances gouvernementales.

Mandats inscrits au registre des lobbyistes du Québec

- Négociations visant un renouvellement satisfaisant des contrats de vente d'électricité des producteurs privés dans le cadre du programme des petites centrales du MRN et du programme d'achat d'Hydro-Québec APR-91;
- Démarches en vue de faire adopter un ou plusieurs décrets pour l'achat de nouveaux blocs d'électricité issus des filières d'énergie renouvelable;
- Démarches en vue d'obtenir de divers ministères un cadre réglementaire mieux adapté à la compétitivité de la filière éolienne;
- Démarches en vue d'obtenir, dans le PACC 2020 et dans la politique de gestion des matières résiduelles :
 - un cadre réglementaire et des lignes directrices favorables à la valorisation du biogaz et à l'implantation de projets;
 - l'établissement de conditions de vente favorables à la viabilité de ces projets; et
 - la reconnaissance des coûts des unités de production d'électricité dans les frais admissibles aux programmes de subventions versées par le MDDEP.
- Démarches en vue d'obtenir un PAE ou un programme d'achat de biométhane provenant de la filière biogaz/biomasse à des conditions favorables pour les promoteurs privés, municipaux, communautaires ou autochtones;
- Démarches en vue d'obtenir, dans le cadre de la prochaine stratégie énergétique (2015-2025), une proportion accrue d'énergie renouvelable dans le portefeuille énergétique du Québec.

L'AQPER est le seul organisme du secteur de l'énergie à siéger à la Table des partenaires du Plan Nord.

L'AQPER est la seule association conviée par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles aux rencontres des ministres provinciaux de l'Énergie et à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

L'AQPER a été conviée, par les participants, à se joindre à la Table de concertation sur le marché de la matière ligneuse.

L'AQPER sur la place publique

L'AQPER a travaillé en profondeur trois dossiers au cours de la dernière année : la valeur des attributs environnementaux (RECS), le recours aux énergies renouvelables dans la prochaine politique énergétique, et la compétitivité des filières. Pour ce faire, elle a martelé ses messages sur la place publique : une trentaine d'entrevues ont été accordées et plusieurs interventions médiatiques ont eu lieu à des moments stratégiques. Grâce à l'expertise développée en vue des audiences de la Régie de l'énergie, l'enjeu des RECs a été inscrit à l'agenda médiatique et dans le rapport du groupe de travail sur la filière éolienne. Il a aussi été soulevé lors de la journée de consultation gouvernementale sur les énergies renouvelables à Shawinigan en mars 2015.

Dans les médias, l'AQPER a vigoureusement défendu la filière éolienne contre les affirmations qui lui faisaient porter l'odieux des hausses tarifaires d'Hydro-Québec, valorisé l'utilisation du GNL dans les transports et du biogaz dans le réseau gazier, et fait connaître sa Vision 30-30.

Une dizaine de communiqués de presse ont été diffusés et repris par les médias nationaux (La Presse, Le Devoir, le Journal de Montréal, le Journal de Québec et Radio-Canada). Ces communications visaient à souligner les avancées des diverses filières, à appuyer les actions gouvernementales et à demander plus de transparence de la part d'Hydro-Québec dans ses communications sur les coûts de production. Trois lettres ouvertes ont été publiées dans les médias nationaux pour défendre la filière éolienne; présentement la plus active au Québec, elle fait les frais des tempêtes médiatiques.

Nouvelle visibilité

En continuité avec sa participation à la Table des partenaires du Plan Nord, l'AQPER a écrit pour l'édition Hiver 2014 du magazine 49e parallèle un premier article sur la valorisation des ressources du Nord-du-Québec par les énergies renouvelables. Dédiée au développement des ressources naturelles, la publication paraît quatre fois l'an. En plus des 1500 gestionnaires d'entreprises abonnés et des 1000 copies distribuées à bord des transports aériens couvrant le Québec, elle est distribuée dans la Capitale-Nationale et le Montréal métropolitain, en Estrie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue, dans le Centre-du-Québec, dans l'Est de l'Ontario et dans le Nord du Nouveau-Brunswick. C'est une excellente façon de transmettre nos messages, notamment à la gente gouvernementale. L'AQPER est à présent un collaborateur régulier.

À la rubrique du 15 secondes de gloire : en avril 2014, notre PDG Jean-François Samray a été cité en page 5 du journal Les Affaires. « Nous croyons à un Québec vitalisé par ses énergies renouvelables. Notre secteur offre plusieurs solutions aux problèmes de l'heure. Il crée des emplois durables et non délocalisables, réduit les GES et procure des revenus stables aux communautés d'accueil. »

L'AQPER a travaillé pour mieux faire connaître l'industrie dans le monde municipal en commanditant les Séances d'information d'heure en heure du Congrès de la FQM et en y présentant un survol des filières et de leurs retombées potentielles dans les communautés d'accueil.

Publicités

Des placements publicitaires ont été faits dans les magazines Marché Municipal de décembre 2014 et de février 2015. Nous avons aussi placé pour la première fois une publicité dans La Presse +, accompagnée d'un bandeau en première page de la Section Affaires de La Presse imprimée. Nous avons développé un partenariat avec la prestigieuse maison d'information Bloomberg nous permettant d'y diffuser des nouvelles et des publicités.

PERFORMANCE

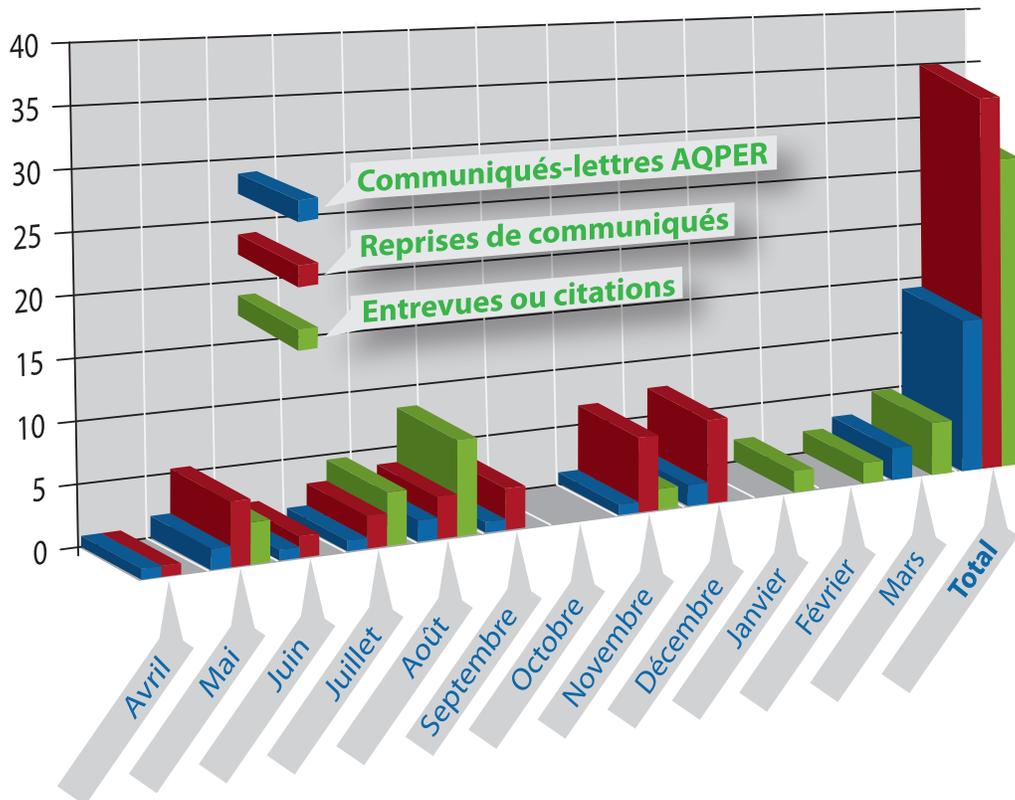
COMMUNIQUÉS

8 avril 2015	Dévoilement du Plan Nord : L'AQPER applaudit la vision du gouvernement
13 mars 2015	L'Association québécoise pour la production d'énergie renouvelable (AQPER) propose une vision d'avenir qui pourrait permettre des investissements de 30 milliards de dollars (30 G \$) dans l'économie du Québec d'ici 2030
5 mars 2015	L'AQPER propose une vision d'avenir pour un monde en évolution porté par les énergies renouvelables
17 décembre 2014	L'éolien à 6,3 ¢/kWh : du jamais vu au Québec
12 août 2014	Hausse tarifaire d'Hydro-Québec : l'AQPER demande plus de transparence quant à l'impact réel de la filière éolienne
18 juillet 2014	Éolien : Une table interministérielle attendue par l'industrie
5 juin 2014	Budget du ministre Leitaou : Les énergies renouvelables contribueront à l'effort
23 mai 2014	Résultats d'Hydro-Québec : une performance qui cache certains faits
22 mai 2014	Discours inaugural : Les membres de l'AQPER feront leur part
8 avril 2014	L'AQPER et ses membres saluent l'élection du gouvernement majoritaire de Philippe Couillard

LETTRES OUVERTES PUBLIÉES DANS LE MÉDIAS NATIONAUX

26 mars 2015	Réplique à Pierre Couture : Regarder en avant !
23 décembre 2014	Réplique à Hélène Baril : Hydro et éolien : pourquoi dénigrer l'une au profit de l'autre ?
17 août 2014	Rétablissement des faits : Hydro-Québec et l'industrie éolienne : l'épreuve des faits

2014-2015 - Interventions médiatiques



En plus d'être sollicitée pour une trentaine d'entrevues en cours d'année, l'AQPER a vu ses communiqués repris par La Presse, Le Devoir, le Journal de Québec, le Journal de Montréal et Radio-Canada. Parmi les événements qui ont suscité des interventions, mentionnons l'arrivée du nouveau gouvernement en mai, la Table de travail éolienne en juin, la cause tarifaire et la défense de la filière éolienne qui s'en est suivie au mois d'août, le lancement du concours de photos en septembre ainsi que le lancement de la Vision 30-30 et la présence médiatique lors de la reprise de l'argument des surplus en mars.

Piloter les avancées

Alors que le gouvernement du Québec engage sa démarche vers la nouvelle politique énergétique, l'AQPER débute sa campagne de sensibilisation pour obtenir la plus grande participation possible du secteur. L'Association sera d'ailleurs présente à toutes les consultations pour y faire valoir les intérêts de ses membres.

En amont, un travail minutieux s'est effectué afin de développer une vision d'ensemble praticable, pragmatique et pouvant être adoptée par tous les membres. Amorcée par un groupe de travail de la *BI Business School* de Norvège, une étude du milieu est ensuite poursuivie par un comité ad hoc de l'AQPER. L'expertise des membres est mise à contribution, des discussions ont lieu avec les intervenants gouvernementaux et la Vision 30-30 de l'AQPER prend naissance.



« Vision 30/30 : réduire de 30 % l'importation de produits pétroliers et investir 30 G\$ pour accroître de 30 TWh d'ici à 2030 la production d'énergie renouvelable afin de poursuivre la substitution énergétique au Québec et dans les régions voisines ».

La Vision 30-30 est présentée au gouvernement et aux membres et mise de l'avant lors des consultations gouvernementales afin de favoriser son intégration à la nouvelle stratégie énergétique et de concrétiser de nouveaux projets lors de sa mise en oeuvre.

L'AQPER poursuit aussi ses démarches pour qu'Hydro-Québec valorise les crédits environnementaux disponibles dans certains États de la Nouvelle-Angleterre. Appuyée par une étude de la firme La Capra de Boston, l'Association présente un mémoire et fait sa preuve devant la Régie de l'énergie dans le cadre des audiences sur le dossier R-3864-2013, Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2014-2023 du Distributeur.

Dans le contexte du développement conjoint communauté-producteurs privés, l'Association travaille à solidifier ses liens avec la Fédération québécoise des municipalités en rencontrant son président, en commanditant une activité et en donnant une présentation sur le développement et les municipalités lors du Congrès annuel de l'organisme.

COMITÉS

Les membres de nos comités sont au cœur des actions de l'AQPER. Source vitale d'information et d'expertise, ils orientent les choix de l'Association et assurent son efficacité.

Comité biogaz

Berlie Falco	Bertrand Blanchette
Berlie Technologies	Michel Laforest
BPR	Stephen Davidson
Electrigaz Technologies Inc.	Éric Camirand
ÉnerOptim	Luc Joly
Gas Drive	Frédéric Lebel
Gaz Métro	Geneviève Paquin
Pluritec	Pierre Bellavance
WSP Canada	Sébastien Fecteau
Yield Energy	Cian Dooley

Comité éolien

Activa Environnement	Guy Pardiac
Algonquin Power	Bulmaro Landa
Artelys	Guillaume Tarel
Biofilia	Martin Lavoie
Borex	Rafael Bourrellis
Cartier énergie éolienne	Luc Leblanc
Dentons	Mylany David
EDF EN Canada	Alex Couture
Enercon	Eva-Lotta Schmidt
Énergie Northland Power	Robert Demers
EnerOptim	Luc Joly
Éolelectric	Guy Painchaud
Éoliennes de l'Érable	Mathieu Roux
Gaz Métro	Guillaume Brossard
GE Canada	André Bourgault
Hydroméga Services	Daniel Gillenwater
Innergex	Louis Robert
Invenergy	Frits de Kiewit
Kruger Énergie	Gilles Côté
McCarthy Tétrault	Pierre Renaud
Parc éolien Pierre-de Saurel	Frédéric Tremblay
Pesca Environnement	Marjolaine Castonguay
RES Canada	Viviane Maraghi
Senvion Canada	Helmut Herold
SNC Lavalin	Jérôme Beaulieu
Surplec HV Solutions	Roland Carbonneau
Valeco Energie Québec	Matthieu Monnier

Comité biomasse

Activa Environnement	Guy Pardiac
Borex	Gabriel Ouellet
Chapais Énergie	Pascal Tremblay
Hydroméga services	Jacques Boily
Hydroméga services	Stéphane Boyer
Kruger Énergie	Denis Asselin
Kruger Énergie	Michael Cookson
Kruger Énergie	Paul De Blois
UQTR	Patrice Mangin
WSP Canada	Arnaud Budka

Comité hydraulique

Algonquin Power	Bulmaro Landa
Borex	Denis Aubut
BPR	Pierre Boulanger
Dessau	Joseph Mareb
Énergie Northland Power	Jean Paquin
Énergie Renouvelable Brookfield	Nicolas Bossé
EnerOptim	Luc Joly
HMI Construction	Pierre Marquis
Hydro-Fraser	Serge Proulx
Innergex	François Morin
Kruger Énergie	Julie Belley-Perron
Michel Tremblay Consultant	Michel Tremblay
Thibodeau-Ricard	Richard Larose
WSP Canada	Sébastien Fecteau

Comité affaires publiques

Borex	Patricia Lemaire
Gaz Métro	Estelle Lacroix
Innergex	Daniel Giguère
Kruger Énergie	Gilles Côté

Comité événements

BLG	Sylvie Bouvette
Gaz Métro	Estelle Lacroix
Pluritec	Pierre Bellavance
RES Canada	Michèle Beauchamp
Surplec HV	Roland Carbonneau

Comité vérification

Hydroméga services	Stéphane Boyer
Parc éolien Pierre-De Saurel	Frédéric Tremblay

biogaz



Dans les derniers mois, le comité biogaz a participé intrinsèquement à l'élaboration de la Vision 30-30 de l'AQPER, car il croit que l'articulation d'une vision claire permet la mise en place d'assises solides guidant ses actions à venir.

Le comité a poursuivi ses actions auprès du gouvernement pour obtenir la mise en place d'un cadre énergétique favorisant la création d'un marché du biogaz. L'AQPER maintient sa position à l'effet que le marché ne se créera que lorsqu'il y aura un incitatif de production sous forme d'une norme exigeant une teneur minimale de biométhane dans le réseau gazier. Afin de rentabiliser les projets, nous travaillons pour l'obtention d'un décret obligeant le distributeur de gaz naturel à acheter du biométhane pour rencontrer l'obligation de teneur minimale.

Le comité a également participé activement aux consultations publiques sur la stratégie énergétique 2016-2025 du gouvernement du Québec. L'AQPER a bien souligné les divers bénéfices du biogaz ainsi que les utilisations auxquelles il se prête. Un lien très clair a été établi entre les gains environnementaux potentiels à réaliser par la substitution du biométhane au gaz naturel et aux combustibles fossiles dans les transports.

Nous continuons de demander un PAE (Programme d'achat d'électricité provenant de la valorisation des sites d'enfouissement) biogaz pour la cogénération sur les sites non desservis par le réseau de gaz naturel. La décision de la Régie de l'Énergie qui clarifie la définition sur le biométhane et statue que sa distribution est de la compétence de Gaz Métro vient enlever un flou qui posait un frein au développement de la filière. De plus, 2015 présente une effervescence croissante au niveau du développement des projets de biométhanisation dans plusieurs municipalités du Québec. L'AQPER entend s'associer avec plusieurs organismes pour mener à bien tous ces dossiers.

ÉRIC CAMIRAND
Président du comité biogaz
Président, Electrigaz Technologies inc.



biomasse

En 2014-15, le Comité biomasse a identifié les défis confrontant la valorisation de la biomasse à des fins énergétiques ainsi que les actions requises pour les surmonter. Il a ensuite travaillé pour favoriser une meilleure coordination entre les acteurs de l'industrie et pour améliorer les communications avec les acteurs gouvernementaux (MRN, MFFP).

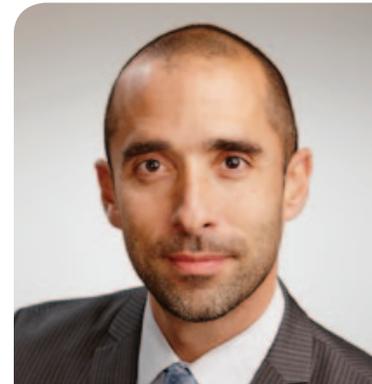
Des rencontres avec d'autres acteurs de l'industrie ont eu lieu, dont notamment le CIFQ. Les discussions ont porté sur les défis auxquels nous sommes confrontés et un terrain d'entente a été trouvé sur certains éléments qui pourraient être communiqués au gouvernement dans le cadre de ses consultations.

Une « lettre conjointe AQPER-CIFQ-APCQ » a été envoyée au sous-ministre, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec et au sous-ministre, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs proposant une collaboration fructueuse entre les quatre parties prenantes.

Le Comité continuera à travailler avec les acteurs de l'industrie et le gouvernement pour trouver des solutions inédites aux principaux défis rencontrés, qui sont :

- de rendre l'approvisionnement en matière première concurrentiel;
- d'assurer un volume disponible;
- d'assurer un approvisionnement à long terme.

MICHAEL COOKSON
Président du comité biomasse
Directeur général - Développement, Énergies renouvelables
Kruger Énergie Inc.





éolien



L'année 2014-15 aura été, comme les dernières années, très chargée pour le comité éolien. Le comité a été actif dans les derniers mois avec plusieurs réunions officielles ainsi que quelques réunions spéciales.

Le dernier appel d'offres de 450 MW d'énergie éolienne a démontré la compétitivité de notre industrie. Avec un prix moyen de 6,3 cents/kWh, nous pouvons affirmer que l'énergie éolienne est une source d'approvisionnement en électricité compétitive et tout à fait logique pour le Québec. Afin de maintenir les emplois manufacturiers en région, nous avons travaillé fort pour que les gagnants soient connus rapidement et que les projets puissent franchir les différentes étapes menant à la construction à partir de 2016.

Bien que dans notre industrie nous aimons avoir un vent face dominant, il faut admettre que nous avons dû travailler très fort pour surmonter les vents médiatiques. Nous avons réagi à plusieurs reprises dans les médias pour rétablir les faits, notamment pendant la période d'hiver durant laquelle deux articles sur la production éolienne par temps froid ont été publiés dans le journal Le Soleil suite à des entrevues.

Plusieurs dossiers ont retenu notre attention. Au niveau faunique, nous avons eu des discussions avec le ministère pour un éventuel partenariat dans le cadre d'un programme de recherche touchant la grive de Bicknell et les chauves-souris. Les discussions se poursuivront lors de la prochaine année.

Afin de bien positionner l'éolien au Québec en vue des différents enjeux à l'horizon, nous avons participé activement à la réflexion stratégique de l'AQPER et contribué à la Vision 30/30. Plusieurs membres de notre comité ont participé à la consultation sur l'avenir énergétique du Québec, ce qui témoigne certainement de la vitalité de notre industrie.

Finalement, je tiens sincèrement à remercier les membres du comité éolien pour leur implication. Votre contribution est nécessaire pour maintenir le dynamisme de notre industrie.

LUC LEBLANC

Président du comité éolien

Directeur affaires publiques, communication et développement

Cartier énergie éolienne

hydraulique

Pour le comité hydraulique, l'année 2014-2015 a été bien remplie, à commencer par la poursuite des activités reliées à la défense du renouvellement des contrats issus de l'APR-91 avec les membres concernés par ces renouvellements.

De plus, une réflexion importante sur les grandes orientations à prendre nous a permis d'établir des objectifs à court, moyen et long terme avec une série de consultations effectuées auprès des différents comités-filières.

À cette fin, un groupe de travail restreint a été créé sur la justification de la mise en place d'un nouveau programme de production hydroélectrique et s'est proposé d'apporter des arguments pour justifier la vision globale de l'AQPER d'accroître la production d'énergie renouvelable d'ici 2030.

Ce groupe de travail a su développer et apporter les arguments nécessaires pour justifier auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et d'Hydro-Québec la mise en place d'un programme de 500 MW relié à la production hydroélectrique. Le tout a été consolidé dans un mémoire qui servira de base à la défense de cette filière dans le cadre de la mise en place de la stratégie énergétique du Québec, prévue pour novembre 2015.

Encore une fois, nous prévoyons donc au cours de la prochaine année apporter tout notre support auprès des instances concernées.

PIERRE MARQUIS

Président du comité hydraulique

Vice-président, Développement des affaires, HMI Construction



affaires publiques



Au cours de la dernière année, l'énergie a été de toutes les tribunes que ce soit récemment lors des études des crédits budgétaires, dans le cadre des consultations pour la prochaine stratégie énergétique, ou encore l'an dernier, dans les médias, à la suite de l'annonce des hausses de tarifs d'Hydro-Québec, des soumissions et gagnants de l'appel d'offres d'énergie éolienne ainsi que de la relance des projets de mini-centrales hydroélectriques. Tout autant d'éléments qui ont amené l'AQPER à se positionner et pour lesquels le comité affaires publiques s'est impliqué.

Fidèle à la vision de l'AQPER, les membres du comité affaires publiques ont été conviés de façon ponctuelle afin d'orienter les actions de communication ou de relations gouvernementales et de réagir promptement et efficacement aux enjeux énergétiques soulevés. À cet effet, je tiens à souligner la grande disponibilité et l'efficacité des membres dans leur soutien à la permanence de l'AQPER.

L'objectif du dernier exercice du comité était clair : faire entendre la voix de l'AQPER et rectifier les faits erronés à propos de notre industrie. À la lecture de la revue de presse de la dernière année, nous pouvons dire mission accomplie. Chaque communiqué de presse, chaque lettre ouverte, chaque rencontre gouvernementale a été une action de plus à positionner les énergies renouvelables comme une richesse pour notre économie et notre bilan environnemental.

Il reste cependant du travail à faire. Pour l'exercice à venir, le comité affaires publiques désire faire passer l'AQPER du réactif au proactif; occuper l'espace, positionner nos messages, convaincre les modérés et démontrer, par des outils accessibles, les atouts de notre industrie. C'est pourquoi, le comité est confiant dans la grande campagne de communication qui se déploiera au cours des prochains mois. Cette importante campagne vise à maximiser un accueil favorable de programme d'achats d'énergie renouvelable dans la prochaine stratégie énergétique en influençant la perception de nos leaders d'opinion et médias envers notre industrie tout en confirmant l'importance du rôle de l'Association sur l'échiquier énergétique du Québec. Votre participation dans cette campagne est grandement appréciée afin de faire tout ce qui est possible pour positionner notre industrie pour la prochaine décennie.

Nous jouons présentement les cartes de notre futur et nous avons quelques as dans notre jeu, soit les réalisations et l'expertise de chacun de nos membres.

PATRICIA LEMAIRE

Présidente du comité affaires publiques

Directrice, affaires publiques et communications, Boralex

événements

Le comité événements et communications internes a pour principal rôle de supporter la permanence de l'Association pour la préparation du colloque annuel, du concours de photos et des événements de réseautage.

Le mandat du comité a été particulièrement intéressant cette année puisqu'il a été décidé de tenir le colloque à Montréal alors qu'il avait lieu à Québec depuis plusieurs années. Le comité a donc été plus sollicité qu'à l'habitude et les membres ont su partager avec la permanence les responsabilités qui en ont découlé. Le colloque a été un grand succès malgré la morosité économique qui incite nos membres à couper dans les dépenses. La qualité des conférenciers ainsi que la présence du ministre québécois de l'Énergie y ont sans doute été pour quelque chose. Le comité peut donc dire mission accomplie à cet égard.

Le comité a aussi chapeauté le concours de photos qui encore une fois s'est avéré un grand succès. Le concours a été ouvert aux municipalités et au public en général et la qualité des photos est impressionnante. Notre banque de photos se porte bien !

Pour la prochaine année, le comité entend réévaluer la formule du colloque, la pertinence de maintenir annuellement un concours photos et la façon d'améliorer les communications avec les membres. Regarder en avant, regarder loin, c'est aussi se servir des expériences passées pour améliorer le futur de notre Association.

MICHÈLE BEAUCHAMP

Présidente du comité événements et communications internes
Conseillère juridique principale, RES Canada



DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

L'intégration de notre Vision 30-30 dans la nouvelle stratégie énergétique est de loin le facteur qui aura le plus grand impact sur la vitalité des filières pour les années à venir. Ainsi, en plus des actions entamées auprès du gouvernement et de la mobilisation de ses membres pour les divers volets des consultations, l'AQPER a amorcé en mars la préparation d'une grande campagne médiatique destinée à faire valoir les diverses filières auprès du grand public. Menée sur Internet, sur les réseaux sociaux et dans les grands médias, la campagne Parlons renouvelable s'échelonne d'avril à novembre 2015, moment où sera publiée la nouvelle stratégie énergétique du Québec. Elle a pour but d'informer et de fédérer les appuis au développement.

L'agenda gouvernemental comporte lui aussi plusieurs éléments qui nous interpellent :

- la consultation sur l'acceptabilité sociale
- la consultation menant à la révision de la Loi sur la qualité de l'environnement et
- la Politique sur le transport, dont le transport électrique.

Par les travaux de ses différents comités, l'AQPER développera ses positions et les présentera au gouvernement lors des commissions parlementaires.

Finalement, l'hiver dernier ayant été particulièrement froid, nous serons prêts à reprendre la défense des sources de production indépendantes en août prochain lorsque la société d'État présentera à la Régie de l'énergie sa demande de hausse tarifaire. Nous n'accepterons pas un autre « c'est la faute de l'éolien ».

Facteurs favorables au développement

Puisque la conférence de Paris sur le climat (COP21) vise l'accélération de « la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone »^[1], nous anticipons la reprise par plusieurs organismes et pays des appuis aux énergies renouvelables. Au Québec, le marché du carbone, auquel s'est maintenant joint l'Ontario, ainsi que le rapprochement Québec-Ontario pour le commerce interprovincial de l'électricité, jouent en faveur des entreprises du secteur. La substitution des génératrices au diesel dans les réseaux autonomes, qui ne devrait pas tarder à s'amorcer, fera de la place aux alternatives adaptées aux divers milieux visés.

L'AQPER continue de travailler pour accroître la part des énergies vertes, particulièrement celles de sources indépendantes, dans le portefeuille énergétique québécois. Ensemble, nous possédons les technologies et le savoir-faire pour dynamiser l'économie du Québec et vitaliser ses régions. Passons à l'action et libérons le pouvoir des énergies renouvelables !

[1] <http://www.cop21.gouv.fr/fr/cop21-cmp11/enjeux-de-la-cop21>



211, Place d'Youville, bur. 04
Montréal, Québec H2Y 2B3
Tél. : 514 281-3131
Info@aqper.com
www.aqper.com

Équipe de production
Rédaction et édition : Hélène Montpetit, Jean-François Samray
Conception graphique : Paul Berryman
Impression : MP Reproduction inc.

Aux fins d'interprétation du présent document, le singulier comprend le pluriel et vice-versa, le genre masculin a été privilégié pour alléger le texte.

© Association québécoise de la production
d'énergie renouvelable, mai 2015



Rapport annuel 2014 - 2015

AQPER